

CK 11. Okt. 89 17

SERVICE ECONOMIQUE ET FINANCIER
s.C.41.103.2(12) - FIV/JC

Berne, le 10 octobre 1989

CONFIDENTIEL

Note au Secrétaire d'Etat K. Jacobi

Séance du 6.10.1989 du Groupe de travail interdépartemental
sur une stratégie d'adhésion aux Institutions de Bretton Woods (GT/IBW)

Nous vous faisons ci-après un bref compte-rendu de la 3ème réunion du GT/IBW, au cours de laquelle le groupe s'est penché sur une première esquisse de rapport préparée par l'AFF. La discussion a porté sur les principaux éléments suivants :

1. Mandat

Il a été convenu que dans l'interprétation de son mandat, le groupe devra rappeler deux points importants, à savoir :

- le groupe a retenu comme hypothèse de travail que l'on ne fera pas de rapport préalable au Parlement, mais que le Conseil fédéral présentera aux Chambres le moment venu - pour autant que la phase de négociation aboutisse à un résultat satisfaisant - un message demandant une décision d'adhésion.
- il est prévu d'adhérer simultanément aux trois institutions concernées (FMI, Banque Mondiale, IDA)

2. Siège au Comité exécutif du FMI

La question de savoir si l'obtention d'un siège permanent au Conseil exécutif du FMI est une condition sine qua non (position de la BNS) ou un objectif (important) de négociation n'a pas encore été définitivement tranchée.

3. Contexte et problèmes

Il a été convenu que le rapport rappellerait brièvement les données (notamment juridiques) du problème et les raisons qui motivent notre volonté d'adhésion avant de se pencher sur les difficultés auxquelles nous serons confrontés sur les fronts externe et interne.

Au plan interne, il conviendra de tenir compte des points de vue des différents groupes opposés. Le rapport confirmera la nécessité d'établir très tôt, dès le démarrage de la phase exploratoire sur le front extérieur, le contact tant avec ces milieux qu'avec les commissions parlementaires concernées.

Au plan externe, le contact avec les pays du G-7/G-10 sera essentiel pour évaluer les chances de la Suisse d'obtenir une quote-part appropriée. Une quote-part de DTS 2,1 mia assurerait un siège permanent au Conseil exécutif, probablement avec un ou deux petits pays. Plus l'on s'éloignerait de ce montant vers le bas, plus la question de se trouver des alliés pour former une "constituency" à notre convenance se poserait. On notera dans ce contexte que selon les calculs de l'AFF, la quote-part maximale que nous pouvons atteindre est légèrement inférieure à DTS 2 mia, une opinion que la BNS conteste. En tout état de cause, la consultation du G-7/G-10 (avec éventuellement l'un ou l'autre grand pays en développement) doit précéder tout contact avec des partenaires éventuels dans une future "constituency". Cette consultation devra également nous permettre de sonder la disponibilité de l'un ou l'autre pays à nous "parrainer".

4. Leadership du Conseil fédéral

Les IBW sont aujourd'hui probablement moins impopulaires que par le passé. Toutefois, il s'agira, le moment venu, de vaincre une indifférence largement répandue et de susciter un réel soutien. Cela suppose, d'une part, que la BNS "reste à bord" et, d'autre part, qu'il y ait une volonté unie et active au sein du Conseil fédéral.

Dans ce contexte, il n'est pas exclu que l'on ne soit pas appelé à voter, en même temps que sur l'adhésion aux IBW, sur un traité instituant l'Es-

pace économique européen. Deux objets d'une telle importance pourront-ils être "digérés" simultanément ? Il a été convenu que le rapport mentionne cette éventualité.

5. Conséquences éventuelles d'un refus populaire

Le rapport devra traiter brièvement cette question. La BNS est d'avis que la qualité des relations avec le FMI souffrirait d'un verdict populaire négatif. L'AFF, invoquant l'exemple de la votation sur l'entrée à l'ONU, est plutôt d'un avis contraire. Il est difficile de prévoir ce qui se passerait effectivement. Mais force est de reconnaître que l'on ne saurait faire valoir (comme dans le cas des opposants à l'ONU) la sauvegarde de la neutralité, et que le reproche d'un manque de solidarité pour de pures raisons financières pourrait plus facilement nous être adressé.

6. Conduite de la négociation

Ce point délicat ne pourra vraisemblablement pas être résolu par le groupe, qui laissera la décision aux quatre sages. Indépendamment de la personnalité du Chef de délégation, il nous paraît que les offices concernés seront différents selon que l'on traitera de l'adhésion au FMI ou à la Banque Mondiale. S'agissant du FMI, la BNS a annoncé qu'elle se ferait représenter, le cas échéant, par son Président. Il conviendra que nous établissions une position du DFAE sur la question dès que possible. Pour notre part, nous pensons que la participation devrait se répartir de la manière suivante : FMI : DFF, BNS, SEF, éventuellement OFAEE

BM : OFAEE, DDA, éventuellement DFF.

7. Poursuite des travaux

Le GT/IBW se réunira à nouveau le 17.10 et le 20.10. Le rapport devra absolument être finalisé d'ici la fin du mois.

Service économique et financier

Alexis P. Lautenberg

(Alexis P. Lautenberg)

Copies : - KT, GI
- Secrétariat du Chef du Département

CX 11. 0412 89 17